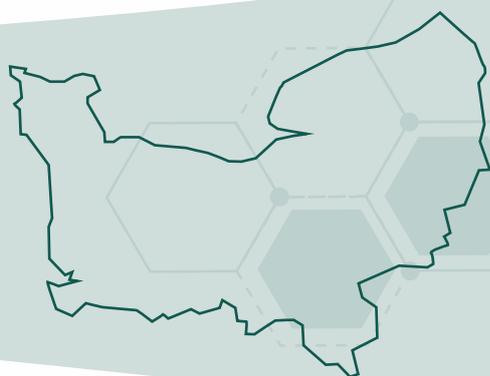


FEUILLE DE ROUTE DE L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA SANTÉ EN NORMANDIE

SANITAIRE, MÉDICO- SOCIAL ET SOCIAL



Normandie

SOMMAIRE

Introduction	p. 3
1. Nouveaux soignants : informer, orienter, valoriser les métiers auprès du public jeune et des salariés en reconversion	p. 5
2. Formation et parcours professionnels : adapter l'appareil de formation aux besoins et développer les parcours professionnels.....	p. 8
3. Recrutement et fidélisation : faire évoluer les pratiques pour mieux attirer et maintenir en poste.....	p. 10
4. Qualité de vie et des conditions de travail : baisser la sinistralité et favoriser le bien-être au travail pour retrouver de l'attractivité.....	p. 13
5. Santé et sécurité : soutenir les soignants dans l'exercice de leurs fonctions	p. 15
6. Démographie médicale : disposer d'outils d'aide à la décision afin de permettre la fixation de professionnels dans nos territoires	p. 17



INTRODUCTION

Les métiers de la santé et du soin sont soumis à des contraintes économiques, aux changements d'organisation, au vieillissement des patients ou encore aux changements de comportement de la population. Le Projet régional de santé 2023-2028 prévoit donc des actions visant à **améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, fidéliser les professionnels et valoriser les métiers de la santé et du soin en Normandie**, [pour en savoir plus : www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr), notamment en pilotant un plan régional d'attractivité des métiers du sanitaire, du médico-social et du social, en lien avec la préfecture de région Normandie, l'ARS Normandie, la Région Normandie, les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, l'Assurance Maladie, France Travail et l'ensemble des partenaires.

Ce plan régional vise à :

- recenser les dispositifs régionaux permettant d'améliorer la visibilité et l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement ;
- faire converger la politique des acteurs institutionnels au profit des employeurs permettant de compléter / alimenter le plan d'action.

CONSTATS EN NORMANDIE



Augmentation des besoins liée au vieillissement de la population :

- les 65 ans et plus représentent désormais 22,9 % de la population (soit 1,7 point de plus qu'en France métropolitaine) ;
- le nombre de séniors (65 ans ou plus) croît de manière soutenue : de 729 000 en 2020, leur nombre passerait à plus d'un million en 2050 (+37,9 %).



Difficultés de recrutement liées au manque de candidats :

- départs en retraites : chaque année, plus de 2 500 professionnels du social et 1 900 du sanitaire font valoir leurs droits à la retraite ;
 - sous-densité médicale normande (6,8 médecins pour 10 000 habitants, avec des poches à moins de 5 médecins pour 10 000 habitants).

Afin de répondre à ces défis, la préfecture de région Normandie, l'ARS Normandie, la Région Normandie, les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, l'Assurance Maladie et France Travail et l'ensemble des partenaires initient une démarche partenariale portant plus largement sur l'attractivité des métiers de la santé et du médico-social, au travers d'une **feuille de route régionale s'articulant autour de six axes** :

6 PLANS D'ACTION

1. **Nouveaux soignants : informer, orienter, valoriser les métiers auprès du public jeune et des salariés en reconversion**
2. **Formation et parcours professionnels : adapter l'appareil de formation aux besoins et développer les parcours professionnels**
3. **Recrutement et fidélisation : faire évoluer les pratiques pour mieux attirer et maintenir en poste**
4. **Qualité de vie et des conditions de travail : baisser la sinistralité et favoriser le bien-être au travail pour retrouver de l'attractivité**
5. **Santé et sécurité : soutenir les soignants dans l'exercice de leurs fonctions**
6. **Démographie médicale : disposer d'outils d'aide à la décision afin de permettre la fixation de professionnels dans nos territoires**

Reprenant les objectifs de la feuille de route régionale, la préfecture de région Normandie, l'ARS Normandie, la Région Normandie, les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, l'Assurance Maladie et France Travail et les partenaires ont souhaité élaborer une charte, signée le 8 octobre 2024, avec pour objectif de faire converger l'ensemble des initiatives menées en Normandie en les intégrant dans un projet cohérent et structurant.

1. Nouveaux soignants : informer, orienter, valoriser les métiers auprès du public jeune et des salariés en reconversion

Favoriser l'installation des professionnels de santé en Normandie nécessite la **participation de tous les acteurs le plus tôt possible**, dès lors qu'un collégien ou qu'un lycéen émet le souhait de s'orienter vers un métier de la santé. Il doit en être de même pour toute personne en réorientation professionnelle.



OBJECTIF N°1

Outiller les professionnels de l'orientation et de l'accompagnement des publics en reconversion



ACTION ENGAGÉE

- Faire connaître les métiers du soin et de l'accompagnement pour augmenter le nombre d'inscription en formation.



OBJECTIF N°2

Améliorer l'image et mener des actions de promotion des métiers du soin et de l'accompagnement



ACTIONS ENGAGÉES

- Accompagner et promouvoir les travaux des acteurs locaux et notamment les plateformes des métiers de l'autonomie ;
- valoriser les métiers de la santé et du soin dans le cadre des « Métiers en Tournée » et du Salon de l'orientation et des métiers (*en savoir plus dans l'encadré ci-dessous*) ;
- contribuer à améliorer la communication sur les métiers du soin et de l'accompagnement.

Calvados autonomie, en partenariat avec la Caisse des dépôts, a lancé une campagne de communication dédiée à la plateforme des métiers de l'autonomie, destinée aux jeunes calvadosiens de 18 à 24 ans.

Le but : faire découvrir aux jeunes les métiers de l'autonomie, les orienter vers les organismes de formation et les employeurs potentiels.



L'ARS Normandie contribue en conventionnant avec cette plateforme des métiers et en participant au groupe de travail.  [Plus d'infos sur : jveuxetreutile.fr](https://jveuxetreutile.fr)

Salon de l'orientation : L'Agence régionale de l'orientation et des métiers a organisé le Salon de l'orientation et des métiers au parc des expositions de Caen du 15 au 17 février 2024, en lien avec ses partenaires. Dans ce cadre, elle a sollicité l'ARS Normandie afin de coordonner et financer le stand santé social.

Le but : faire connaître aux jeunes les métiers du soin et de l'accompagnement et les orienter vers ces filières santé.



Permettre aux jeunes de découvrir, sur le terrain, les métiers du soin et de la santé

ACTIONS ENGAGÉES

- Développer les stages en classes de 3^e et de 2nde, promouvoir les mini-stages, déployer des services civiques et les contrats de Service national universel (SNU) ;
- faire émerger les Cordées de la réussite santé dans les établissements de la région pour favoriser la découverte des métiers de la santé et du médico-social ;
- faire découvrir l'exercice coordonné (en pôle de santé) et en milieu rural aux étudiants en santé/ social via le dispositif EDUC'TOUR.

Le Service civique solidarité seniors (SC2S) a pour vocation de développer massivement et qualitativement le Service civique auprès des personnes âgées. Il permet à des jeunes âgés de 16 à 25 ans (30 ans en cas de handicap), de s'engager au sein d'une association, d'une collectivité, d'une administration publique ou d'un organisme privé à but non lucratif pour y mener, pendant six à douze mois, une mission d'intérêt général. L'Association Nationale pour le Déploiement du SC2S (AND-SC2S), accompagne les structures qui souhaitent accueillir des volontaires en Service civique dont la mission principale est la lutte contre l'isolement des personnes âgées.  [Plus d'infos sur : www.sc-solidariteseniors.fr](http://www.sc-solidariteseniors.fr)

L'ARS Normandie soutient aussi le dispositif du Service national universel (SNU) pour permettre de faire découvrir aux jeunes un métier, un établissement, un secteur d'activité.  [Plus d'infos sur : www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)





Les Cordées de la réussite lancées par l'Education Nationale sont un programme de mise en réseau des établissements avec les acteurs de secteurs d'activités pour accompagner les projets d'orientation.

Le but : lutter contre l'autocensure des élèves dans leur choix d'orientation par un accompagnement continu dès la classe de 4^e, jusqu'au baccalauréat et au-delà.

👉 Plus d'infos sur : www.ac-normandie.fr



Le dispositif EDUC'TOUR, séminaire destiné aux étudiants en santé et social, a été lancé par la Mutualité sociale agricole (MSA), en partenariat avec les instituts de formation et est soutenu financièrement par l'ARS Normandie.



©MSA-cotes-Normandie



2. Formation et parcours professionnels : adapter l'appareil de formation aux besoins et développer les parcours professionnels

L'attractivité passe également par le **développement des nouvelles pratiques et des nouveaux métiers en santé, en misant sur le levier de la formation**. L'universitarisation des formations paramédicales représente un atout pour l'attractivité des métiers et pour l'évolution des pratiques et des modes d'exercice.

Les capacités de formation ont fortement augmenté depuis 2019. La mise en place des territoires universitaires de santé, par lesquels des enseignants associés à l'université sont nommés dans les territoires éloignés des CHU, y contribue activement ; les travaux fournis par la Région Normandie pour définir la carte des formations et l'offre de formation pour les demandeurs d'emploi également. Afin de poursuivre cette dynamique, il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs pour **agir en faveur des futurs professionnels par l'amélioration de la qualité de vie des étudiants en santé**. Cela passe par l'amélioration des conditions de formation, la promotion des candidatures du bassin d'emploi ou de la région, l'amélioration de l'encadrement des étudiants et santé ou encore le développement des territoires universitaires de santé.

8



Répondre aux besoins de formation en personnel qualifié

ACTIONS ENGAGÉES

- Consolider l'offre de formation et augmenter le nombre de diplômés, et accentuer le déploiement des places de formation en apprentissage ;
- rendre plus visibles les voies d'admission en formation (Parcoursup, notice normande).

La Région Normandie accompagne 46 établissements de formation sanitaire et sociale préparant à 15 diplômes d'Etat dans le domaine du sanitaire (aide-soignant, infirmier, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, infirmier de bloc opératoire, etc.) et 13 diplômes d'Etat dans le domaine du social (accompagnant éducatif et social, assistant de service social, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, etc.). La Région Normandie a créé une carte des formations paramédicales (volume et répartition des places sur le territoire).
 Plus d'infos sur : www.normandie.fr/formations-sanitaires-et-sociales





Faciliter les promotions professionnelles et les réorientations

ACTIONS ENGAGÉES

- Favoriser l'évolution dans les spécialités infirmières IADE (Infirmier anesthésiste diplômé d'État) et IBODE (Infirmier de bloc opératoire diplômé d'État) ;
- augmenter les inscriptions aux formations existantes en valorisant les modalités de prise en charge financière de la formation par la Région.



Améliorer la qualité de vie des étudiants en santé

ACTIONS ENGAGÉES

- Améliorer la qualité de la formation et la qualité de l'accueil en stage ;
- déployer des « Trophées de la Qualité de vie des étudiants en santé (QVES) » : améliorer l'intégration des étudiants ou réduire de la précarité étudiante ;
- contribuer à réduire la précarité étudiante (développer l'offre de logements, les tarifs préférentiels repas).



Attirer de jeunes praticiens et soignants dans les territoires en tension

ACTION ENGAGÉE

- Financer les Contrats d'allocation études (CAE) dans les territoires en tension : verser une allocation en dernière année d'études en contrepartie d'un engagement à servir 18 mois dans l'établissement cosignataire (aide-soignant, infirmier, manipulateur en électro-radiologie médicale, sage-femme) *(en savoir plus dans l'encadré ci-dessous)*.

Contrat d'allocation d'études (CAE) : L'ARS Normandie soutient les Contrats d'allocation d'études et a publié en mai 2024 un appel à candidatures pour les étudiants en dernière année de formation en 2024/2025 qui obtiendront leur diplôme en 2025.

Le Contrat d'allocation d'études permet de fidéliser les étudiants inscrits dans les écoles ou les instituts de formation en santé normands relevant de métiers en tension, en leur fournissant une allocation pour la dernière année d'études, en contrepartie d'un engagement à servir 18 mois au sein d'un établissement ou service médico-social normand, cosignataire du CAE.  [Plus d'infos sur : www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)



3. Recrutement et fidélisation : faire évoluer les pratiques pour mieux attirer et maintenir en poste

La fixation des professionnels en région nécessite un travail partenarial sur **l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des professionnels et modes d'exercice** (aides directes, appui aux établissements, évolution des méthodes managériales).



OBJECTIF N°1

Favoriser l'échange et la communication sur le thème de l'attractivité et la fidélisation des professionnels

ACTIONS ENGAGÉES

- Initier un Comité régional d'amélioration de l'attractivité des métiers de la santé et du médico-social en Normandie ;
- transmettre une information régulière sur les dispositifs RH existants (newsletters, webinaires etc) *(en savoir plus dans l'encadré ci-dessous)*.



Tous les deux mois, l'ARS Normandie propose un **format d'information (newsletter)** pour partager avec les établissements de santé et médico-sociaux de la région les dernières actualités utiles en matière de ressources humaines, avec une attention particulière portée sur l'attractivité des métiers et la Qualité de vie et des conditions de travail.



OBJECTIF N°2

Mobiliser les dispositifs régionaux d'appui au recrutement et de valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement

ACTIONS ENGAGÉES

- Déployer les « Trophées de l'attractivité » : soutenir le recrutement et la fidélisation des professionnels de santé *(en savoir plus dans l'encadré ci-après)* ;
- promouvoir des dispositifs France Travail existants et la création d'un réseau de conseillers, améliorer leur connaissance des métiers et des contraintes du secteur sanitaire, social et médico-social ;
- mettre à disposition des employeurs un guide des dispositifs d'aide au recrutement ;

- permettre la mise en contact entre candidats et recruteurs : soutenir la « semaine des métiers du soin et de l'autonomie » et les « stades vers l'emploi » ;
- améliorer l'attractivité du territoire normand pour le personnel soignant ;
- poursuivre et améliorer le dispositif d'accompagnement des établissements à la recherche de candidats : plateforme Renfort RH (*en savoir plus dans l'encadré ci-dessous*).

L'Opérateur de compétences du secteur de la santé (OPCO Santé) et France travail ont organisé des journées « du stade vers l'emploi » pour recruter « différemment » autour des valeurs sportives (se baser sur les compétences humaines et relationnelles des candidats). Initiative soutenue par l'ARS Normandie, et journée tenue à Caen le 18 juin dernier.
 👉 Plus d'infos sur : www.francetravail.fr



Trophées de l'attractivité : Afin de favoriser l'échange et la communication sur le thème de l'attractivité et la fidélisation des professionnels, et de promouvoir les dispositifs améliorant le recrutement et la fidélisation des professionnels, l'ARS a souhaité déployer, dans le cadre d'un appel à projets, des « Trophées de l'Attractivité ». Il s'agit de financer des dispositifs ayant pour but de générer des recrutements, des visites de candidats, d'améliorer la marque employeur. Les établissements doivent mettre en place un projet ancré localement (attractivité territoriale) ayant pour but de pourvoir des postes en tension (attractivité métier). 10 projets innovants sont soutenus et promus lors d'évènements organisés par l'ARS Normandie. Découvrir les lauréats 2024 en ligne sur le site de l'ARS Normandie. 👉 Plus d'infos sur : www.normandie.ars.sante.fr



Dans un contexte de tension sur les ressources humaines, la plateforme Renfort RH facilite la mise en relation entre professionnels de santé (en activité, étudiant ou retraité), volontaires et disponibles, et établissements de santé et médico-sociaux.

Le principe est simple :

- les professionnels de santé en activité, étudiants ou retraités (médecins, infirmiers, aides-soignants), exerçant en dehors de l'hôpital (libéral, PMI,...) disponibles et souhaitant se porter volontaires pour un soutien, même ponctuel, dans un établissement normand sont invités à s'inscrire sur la plateforme Renfort RH et à renseigner leurs coordonnées, disponibilités, diplômes et expériences.
- les établissements indiquent en ligne leurs besoins en ressources humaines et consultent la base de candidats Renfort RH.

Les volontaires sont ensuite directement contactés par un établissement de la région ou par l'ARS pour un contrat court ou une mise à disposition. Pour une meilleure visibilité de ce dispositif, l'ARS Normandie met à disposition des établissements des supports de communication :
 👉 à télécharger sur : www.normandie.ars.sante.fr





OBJECTIF N°3

Permettre l'évolution
des pratiques RH

ACTION ENGAGÉE

- Accompagner les établissements dans la création d'une politique de fidélisation et d'attractivité et permettre la modernisation des pratiques organisationnelles des établissements.



OBJECTIF N°4

Promouvoir les dispositifs favorisant l'attractivité
des établissements

ACTION ENGAGÉE

- Accompagner les établissements par la création d'un groupe de travail et par l'organisation de journées à thème. Faciliter le partage des bonnes pratiques en matière d'attractivité et promouvoir les actions déjà existantes (*en savoir plus dans l'encadré ci-dessous*).

Séminaire régional à destination des établissements sanitaires et médico-sociaux : afin d'échanger avec les établissements sanitaires et médico-sociaux sur les enjeux d'attractivité et de fidélisation et les actions engagées en Normandie, l'ARS Normandie et l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médicosociaux (ANAP) ont organisé une journée dédiée à l'attractivité des métiers de la santé en établissement sanitaire ou médico-social, le 21 février 2024, à Caen.  [Plus d'infos sur : www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)





4. Qualité de vie et des conditions de travail : baisser la sinistralité et favoriser le bien-être au travail pour retrouver de l'attractivité

Les **professionnels de santé** sont régulièrement impactés par des situations de crise dans l'exercice de leurs fonctions. Crise sanitaire, plannings incomplets : ces situations impactent particulièrement le personnel soignant. C'est ainsi que le personnel hospitalier déclare plus souvent des symptômes de dépression et d'anxiété que l'ensemble des personnes en emploi. À l'hôpital, 41 % des personnes ont des symptômes de dépression légère à sévère contre 33 % dans l'ensemble des personnes en emploi. Ces constats renvoient à la problématique plus globale de la pénibilité qui touche l'ensemble du secteur de la santé. Les rythmes de vie difficiles, la fatigue, l'absentéisme élevé, le turn-over, la charge de travail soutenue sont autant d'éléments qui exposent davantage ces personnels aux risques psychosociaux.



**OBJECTIF
N°1**

**Améliorer les environnements
de travail**



ACTIONS ENGAGÉES

- Investir dans la modernisation des établissements sanitaires et médico-sociaux au titre du Ségur de la santé ;
- soutenir les projets d'amélioration de la qualité de vie au travail par les appels à projets CLACT (Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail) en établissement sanitaire (tous les 2 ans) ;
- soutenir l'amélioration de la qualité de vie au travail par les appels à projets visant l'amélioration de la Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) en Etablissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) (annuel) (*en savoir plus dans l'encadré ci-après*) ;
- accompagner les établissements dans la création d'une politique d'égalité professionnelle Hommes Femmes (*en savoir plus dans l'encadré ci-après*).



L'ARS Normandie a lancé deux appels à projets pour l'amélioration des conditions de travail en 2024.

Un premier appel à projets a été lancé en début d'année pour accompagner les établissements de santé du champ sanitaire, social et médico-social ayant pour objectif d'améliorer leurs conditions de travail afin de fidéliser leur personnel et d'attirer plus de candidats.  [Plus d'infos sur : www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr). 29 établissements bénéficieront donc de 603 076€ de financements en 2023 et 2024 pour mettre en œuvre 56 projets portant sur l'amélioration du management et des organisations du travail, la lutte contre les risques psychosociaux, la qualité de vie au travail et l'engagement des équipes, ou encore l'amélioration de l'attractivité et la lutte contre l'absentéisme.

Le deuxième, lancé fin mai, accompagne spécifiquement les Établissements et services médico-sociaux (ESMS) sur la thématique de la Qualité de vie et des conditions de travail.  [Plus d'infos sur : www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)

L'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) a accompagné pendant un an plusieurs établissements normands à la définition et la création d'une politique de qualité de vie au travail afin d'améliorer leur attractivité.  [Plus d'infos sur : www.anact.fr/normandie](http://www.anact.fr/normandie)

Un fonds en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique est octroyé pour 190 projets pour l'année 2024.

 [Plus d'infos sur : www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr).



Développer une culture de la prévention des risques

ACTIONS ENGAGÉES

- Déployer un réseau territorial de formateurs PRAP2S (Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et social) en ESMS (*en savoir plus dans l'encadré ci-dessous*) ;
- fournir un accompagnement personnalisé et innovant auprès d'établissements volontaires dans les domaines : amélioration de la QVCT, fidélisation des seniors en ESMS, fidélisation des étudiants en soins infirmiers.

L'ARS Normandie a lancé une expérimentation : la **formation de formateurs PRAP2S** dans des établissements sociaux et médicaux-sociaux avec un accompagnement au déploiement d'actions et de formations pendant 2 ans.



5. Santé et sécurité : soutenir les soignants dans l'exercice de leurs fonctions

Face au constat des difficultés rencontrées par les professionnels de santé dans l'exercice de leurs fonctions, cette feuille de route régionale prévoit des actions pour soutenir les soignants face aux tensions du système de santé. Cela passe par le soutien au plan de lutte contre les violences faites aux soignants, le déploiement d'une offre de prise en charge globale du risque psychosocial des étudiants et des soignants, ainsi que le soutien à la gestion des tensions en ressources humaines des établissements. La nécessaire lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le secteur de la santé impose également le déploiement de mesures de soutien de la part des partenaires de la feuille de route de l'attractivité des métiers de la santé en Normandie.



**OBJECTIF
N°1**

**Déployer une offre de prise en charge
du risque psychosocial**



ACTIONS ENGAGÉES

- Soutenir l'association Soins aux professionnels en santé (SPS) (numéro d'appel / application / création d'un réseau régional de psychologues formés au risque psychosocial des soignants) *(en savoir plus dans l'encadré ci-dessous)* ;
- promouvoir les actions de prévention de l'association SPS (ateliers de prévention en ligne (JADES), formations, journées dédiées).

L'ARS Normandie soutient l'**association SPS – Soins pour les professionnels de Santé**. SPS est une association nationale reconnue d'intérêt général : qui vient en aide aux professionnels de la santé (soignants et non soignants) en souffrance au travail ainsi qu'aux étudiants à travers une application et une ligne d'écoute gratuits 24h/24 et 7j/7 (0805 23 23 36) et qui agit en prévention pour leur mieux-être.  [Plus d'infos sur : www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr).



L'association SPS (Soins aux professionnels de la santé), en partenariat avec l'ARS Normandie, a programmé une journée sur le thème : risques psycho-sociaux, en parler, les détecter et les prévenir. Cette journée intitulée « Journées d'ateliers dynamiques et d'échanges en santé (JADES) » s'est déroulée le 20 juin 2024.



OBJECTIF N°2

Soutenir le plan de lutte contre les violences faites aux soignants

ACTIONS ENGAGÉES

- Déployer la campagne nationale de sensibilisation du grand public au respect des soignants (tolérance 0) (en savoir plus dans l'encadré ci-dessous) ;
- accompagner la formation des personnels soignants et administratifs des établissements publics et privés de santé ;
- faire évoluer le pilotage local des conventions santé-justice-intérieur et suivre les indicateurs de l'observatoire ;
- accompagner la sécurisation des établissements dans les investissements soutenus par le Ségur de la santé.

Campagne nationale de sensibilisation « **Violences faites aux professionnels de santé** » dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux professionnels de santé. Cette campagne vise à sensibiliser et inciter les usagers à un changement de comportement. L'ARS Normandie relaie cette campagne de sensibilisation.  [Plus d'infos sur : sante.gouv.fr](#)



OBJECTIF N°3

Soutenir le plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

ACTION ENGAGÉE

- Accompagner le déploiement et la mise en place des mesures prévues par le plan, notamment le déploiement des formations pour prévenir les Violences sexistes et sexuelles (VSS), le soutien à un dispositif d'accompagnement des victimes et le suivi d'un baromètre des VSS.

Depuis 2020 l'association « Donner des Elles » à la santé commande à l'institut IPSOS un état des lieux sur la perception des comportements des femmes et des hommes dans le milieu du soin.

Le but : réaliser un focus particulier sur les violences sexistes et sexuelles à l'hôpital.

Le Baromètre national annuel a été publié en juin 2024 : 39 % des femmes médecins ont été victimes de violences sexistes ou sexuelles pendant les 12 derniers mois. Également 35 % des femmes médecins hospitalières de moins de 45 ans se sont vu proposer un poste avec davantage de responsabilités au cours de l'année, contre 49 % pour leurs homologues masculins.

 [Plus d'infos sur : donnerdeselles.org](#)





6. Démographie médicale : disposer d'outils d'aide à la décision afin de permettre la fixation des professionnels de santé dans nos territoires

Le renforcement de l'attractivité des métiers de la santé passe également par **l'accompagnement de l'installation des professionnels de santé**. Cela passe par une actualisation régulière du zonage, le renforcement des dispositifs visant à simplifier l'installation de professionnels et la poursuite de l'incitation à l'installation des étudiants dans les territoires les plus en tension.

La promotion du travail entre pairs et la mixité d'exercice étant un levier en faveur de l'attractivité des métiers, ce plan régional prévoit aussi d'accompagner l'installation des modes d'exercice partagé.

DÉMOGRAPHIE



**OBJECTIF
N°1**

**Informier et partager
des indicateurs de tension**

ACTIONS ENGAGÉES

- Mener des enquêtes et analyses pour obtenir des indicateurs et objectiver les besoins des métiers et spécialités : Atlas des professions et des spécialités médicales, enquêtes thématiques annuelles ;
- mener des enquêtes et analyses pour identifier les besoins et les bonnes pratiques sur les territoires : fiches synthèse des personnels médicaux et non médicaux par les Établissements en santé (ES) et par les Groupements hospitaliers du territoire (GHT), enquêtes thématiques annuelles.



NOUVEAUX PROFESSIONNELS



OBJECTIF
N°1

Mener des actions de promotion
des professions

ACTION PLANIFIÉE

- Créer une plateforme (podcasts et vidéos) à destination des jeunes en formation pour leur faire découvrir les spécialités (santé publique, pharmacie...) et les spécialisations (médecine scolaire, PMI...) les plus méconnues.



OBJECTIF
N°2

Permettre aux jeunes de découvrir sur le
terrain les métiers du soin et de la santé

ACTION ENGAGÉE

- Faire découvrir l'exercice coordonné (en pôle de santé) et en milieu rural aux étudiants en santé via le dispositif EDUC'TOUR (*en savoir plus, voir encadré page 7*).

QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)



OBJECTIF
N°1

Accompagner les professionnels
et les établissements de santé

ACTION ENGAGÉE

- Accompagner la gestion du comité médical : conseil et accompagnement des établissements de santé et des praticiens ; communication des listes des médecins agréés, amenés entre autres missions à réaliser des expertises.

**OBJECTIF
N°1****Répondre aux besoins
et accroître l'offre de formation** **ACTIONS ENGAGÉES**

- Poursuivre la politique d'augmentation des capacités de formation : réévaluation annuelle des objectifs nationaux de professionnels à former (admissions en 1^{ère} année du 2^e cycle des formations médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique (MPOM)) ;
- poursuivre la politique d'augmentation des postes offerts aux épreuves classantes nationales des admissions en 1^{ère} année du 3^e cycle des formations médecine, pharmacie et odontologie (internat), dans les spécialités les plus en tension sur le territoire normand ;
- création de deux facultés en odontologie à Caen et à Rouen (*en savoir plus dans l'encadré ci-dessous*).



En 2023, deux sites universitaires de formation en odontologie ont été créés à Caen et à Rouen. Ainsi, ce sont progressivement 50 étudiants qui seront formés en dentaire chaque année dans les deux universités, avec des moyens de fonctionnement et d'investissement importants engagés par l'Etat et les collectivités dans les universités et les hôpitaux.



Inauguration du département d'odontologie de l'UFR Santé de Caen – 12/01/2023

**OBJECTIF
N°2****Renforcer les réseaux d'enseignement et de recherche
et attirer les jeunes praticiens dans les territoires les
plus en tension** **ACTIONS ENGAGÉES**

- Poursuivre l'universitarisation des territoires pour former au maximum les futurs acteurs de soins sur les lieux sur lesquels ils devront exercer (*en savoir plus dans l'encadré ci-dessous*) ;
- initier un cycle de rencontres territoriales sur les formations et études médicales.



Dans le cadre du Ségur de la santé, l'ARS Normandie et les universités déploient des postes de professeurs associés de médecine dans les hôpitaux non universitaires et dans les Maisons sport-santé (MSP). Ce projet, appelé « territoires universitaires de santé » permet de renforcer l'attractivité des centres hospitaliers hors CHU.



OBJECTIF N°3

Attirer les jeunes praticiens dans les territoires les plus en tension

ACTIONS ENGAGÉES

- Poursuivre le dispositif des Contrats d'engagement service public (CESP) pour les étudiants de 2^e et 3^e cycles ;
- formaliser un document de bonnes pratiques en matière de répartition des internes, co-partagé ARS / Universités / Coordonnateurs des DES / établissements de santé et soutenir l'organisation du Congrès des internes.

RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION

OBJECTIF N°1

Fidéliser les internes en région et les attirer dans les territoires les plus en tension

ACTIONS ENGAGÉES

- Mener des enquêtes auprès des internes ;
- mettre à disposition des internes un espace d'information numérique sur l'internat ;
- mettre à disposition des professionnels de santé et des établissements de santé un document d'information sur les dispositifs de post-internat soutenus par l'ARS en Normandie ;
- faire évoluer l'offre de post-internat : la création du statut d'assistant spécialiste régional mixte ville-hôpital ;
- poursuivre l'universitarisation des territoires pour former au maximum les futurs acteurs de soins sur les lieux sur lesquels ils devront exercer ;
- mettre en place un « job dating » entre internes de médecine générale en fin de formation et médecins généralistes à la recherche d'un remplaçant et/ou d'un médecin pour reprendre la patientèle/le cabinet (*en savoir plus dans l'encadré ci-dessous*).

Doc'dating : L'ARS Normandie et ses partenaires (Regroupement des généralistes et jeunes installés de Normandie, Association des médecins remplaçants de Normandie, Syndicats des internes de médecine générale (Sirehn-IMG et SIBN), Assurance Maladie (CPAM des cinq départements, URSSAF), Agences d'attractivité du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, Normandie attractivité, UFR Santé (subdivisions de Caen et Rouen), Conseil de l'ordre des médecins, URML)) ont organisé les 20 et 27 juin (Caen & Rouen), deux journées de jobdating à destination des internes en troisième année de médecine générale, ou jeunes médecins effectuant des remplacements, pour échanger avec des médecins généralistes normands à la recherche d'un remplaçant.



Doc'dating du 27 juin à Caen



OBJECTIF N°2

Mobiliser les dispositifs régionaux et nationaux d'appui au recrutement et de valorisation des professionnels

ACTIONS ENGAGÉES

- Mettre à disposition des professionnels de santé et des établissements de santé un document d'information sur les dispositifs d'appui au recrutement et de fidélisation soutenus par l'ARS en Normandie ;
- poursuivre et améliorer le dispositif d'accompagnement des établissements et des professionnels sur les statuts (Praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE), concours médicaux, etc.) ;
- poursuivre et améliorer le dispositif d'accompagnement des établissements et des professionnels dans leur Gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) (tour de recrutement des praticiens hospitaliers, ouverture des postes pour les PADHUE lauréats des Épreuves de vérification des connaissances (EVC), etc.).

OBJECTIF N°3

Promouvoir le nouveau dispositif de reconversion professionnelle des médecins

ACTION PLANIFIÉE

- Communiquer et soutenir les candidatures des médecins en exercice à une surspécialité (option ou formation spécialisée transversale), permettant un exercice complémentaire dans la spécialité d'origine, d'une part, ou à l'acquisition d'un second diplôme d'études spécialisées, ouvrant droit à l'exercice d'une nouvelle spécialité, d'autre part.





ARS Normandie

Direction de l'attractivité des métiers et de la
transformation numérique du système de santé

Esplanade Claude Monet

2 place Jean Nouzille

CS 55035 - 14050 Caen Cedex 4

 ars-normandie-attractivite-metiers@ars.sante.fr



www.normandie.ars.sante.fr
